

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieure et de la recherche scientifique



UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



Mémoire de Master

**OPTION : Architecture en Zone Urbaine Littorale
A.Z.U.L**

Enseignant porteur de Master : Dr. ICHBOUBEN Y.

THEME : Eco-Tourisme

**La Préservation Et L'Exploitation Des Potentialités
Naturelles Des Villes Littorales**

fait par l'étudiant :

DOUMI HAMZA

Encadré par :

Dame: ABDELMOULA.A

Mr: NASSIM MALOUM

Année universitaire : 2016/2017

Remerciements

Nous remercions avant tout Dieu le Tout-puissant qui nous a donné la force, le courage et la volonté pour réaliser ce travail.

Nous tenons à présenter nos sincères remerciements à mon encadreur madame *Abdelmoula Aloui Amina*

pour leurs conseils et orientations et leurs tolérance pour moi durant ces deux années de travail , et monsieur *Salim Maloum* pour leur soutien et au porteur de Master monsieur *Teheboubene Youcef*.

Nous remercions également les membres du jury d'avoir accepté l'évaluation de notre travail.

Un grand merci également à toute personne qui nous a aidé de près ou de loin à accomplir ce travail.

Nos profonds remerciements à tous les membres de nos deux familles pour leur présence, préoccupation, soutien, encouragement, et patience durant tout notre cursus.

Et à tous ceux qui vont nous honorer par leur présence et qui vont enrichir ce travail par leurs jugements.

Dédicace

C'est avec un énorme plaisir et une immense joie, que je dédie ce travail à mes chers parents " Rauhid et Houria" qui m'ont toujours soutenu et encouragé et pour la force qu'ils m'ont donné durant toutes ces années d'études et dans tout ma vie, que dieu puissant prolonge leurs vies, et qu'il m'aide à rendre leur bien. ,

Je dédie ce travail à :

Mon cher frère : *Mohamed Akram Abdelraouf.*

Mes adorables sœurs: *Soumia, Amel, Khaoula, chaima et Aya.*

À mes grands parents paternelle et maternelle qu'Allah aie leurs âmes.

À tous mes amis.

À mes collègues d'atelier .

À toute ma famille.

Dédicace spéciale à mes amis de travail *Alliance Architecture* et mes deux grand frères : *Amine et Hocine*

Et à vous prochains architectes.

Hanza ...

SOMMAIRE

I - PHASE INTRODUCTIVE

INTRODUCTION	6
I.1 - Aperçu général sur le littoral	7
I.2 - Présentation de l'option	8
I.3 - Choix et motivation de l'option	9
I.4 - Les objectifs	10

II - ETAT DES CONNAISSANCE

II.1 - Présentation du littoral	11
II.2 - Présentation de la ville littorale	12
II.2.1 - Connaissance de la ville littorale en général;	12
II.2.2 - Les différents types de côtes	12
II.3 - Les particularités de la ville littorale	13
II.3.1 - Sur le plan urbanistique	13
II.3.1.1 - Par taille	13
II.3.1.2 - Développement parallèle à la mer	13
II.3.1.3 - Développement perpendiculaire à la mer	14
II.3.1.4 - Développement dans deux sens	15
II.3.1.5 - L'aménagement des percées	15
II.3.1.6 - Les espaces urbains dans les villes littorales	15
II.3.1.7 - Par activité	16
II.3.1.7.1 - Les principales activités des villes littorales	17
II.3.2 - Sur le plan Architectural	19
II.3.2.1 - La forme et la volumétrie des bâtiments du type balnéaire	19
II.3.2.2 - Orientation et façades	19
II.3.2.3 - Implantation des constructions	20
II.3.2.4 - Les ouvertures	20
II.3.2.5 - Matériaux et couleurs	21
II.3.2.6 - Les espaces de transition	21

II.3.3 - Sur le plan naturel.....	22
II.3.3.1 - Le climat.....	22
II.3.3.2 - Les changements climatiques.....	23
II.3.3.3 - Relation entre le climat et la conception architecturale.....	25
II.3.4 - Sur le plan socioculturel	25
II.4 - Les particularités de la ville littorale Algérienne.....	25
II.4.1 - Sur le plan urbanistique.....	25
II.4.1.1 - Le Littoral Algérien.....	25
II.4.1.2 - Présentation de la ville littorale Algérienne.....	26
II.4.2 – Sur le plan architectural -.....	28
II.4.3 - Lois et réglementations des villes littorales algériennes.....	28
II.4.3.1 -Instruments d'urbanisme liés au littoral.....	29
CONCLUSION :.....	31

III - THEMATIQUE SPECIFIQUE

PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE;	32
INTRODUCTION :.....;	33
III.1 - Définition :.....	33
III.2 - Caractéristiques d'écotourisme :.....	34
III.3 - Principes d'écotourisme :.....	34
III.4 - Critères : d'écotourisme :.....	34
III.5 - Comment l'écotourisme peut-il protéger l'environnement dans les pays en voie de développement ?.....	36
III.6 - Comment l'écotourisme communautaire peut-il aider les populations locales ?.....	36
III.7 - Tourisme durable ou écotourisme :.....	36
III.8 - Galerie des projets architecturaux correspondant l'écotourisme :.....	37
CONCLUSION :.....;	41
LISTE DES FIGURES;	42
BIBLIOGRAPHIE;	43

CHAPITRE INTRODUCTIF

INTRODUCTION :

Le littoral, est caractérisé par une mosaïque d'écosystèmes terrestres et marins parmi les plus complexes, les plus divers et les plus productifs de notre planète : composés de dunes littorales, de plages, de falaises, de zones humides ... ces différents écosystèmes sont soumis à d'importantes pressions d'origine anthropique :(urbanisation proche du rivage qui modifie les transits littoraux, activités humaines et aménagements réalisés au niveau des bassins versants et des rivages) .

Le littoral a un rôle stratégique dans les perspectives de développement grâce à ses particularités paysagères, socio-économiques et ses caractéristiques physiques et climatiques remarquables.

Dans l'option AZUL (Architecture en Zone Urbaine Littorale) on s'intéresse au rapport site-projet(projet-environnement), dans le but de chercher, identifier, expliquer les indicateurs qui ont marqué l'élaboration architecturale et urbanistique en zones urbaines littorales, notamment sur la partie du front de mer.

I.1 - APERÇU GÉNÉRAL SUR LE LITTORAL:

La bande côtière séduit d'emblé par la beauté de ses sites, la mer lui confère notoriété, attractivité et un rôle stratégique dans les perspectives de développement grâce a ses caractéristiques remarquables sur le plan urbanistique et architectural, ainsi les particularités paysagères, socio-économiques et ses particularités physiques, et climatiques. Le littoral est l'espace de contact, l'interface entre la terre et la mer. Il est constitué d'un rivage, d'un avant-pays marine exploité, d'un arrière-pays continental dont les paysages, les aménagements et les activités sont fortement marquées par la présence de la mer.

En effet le littoral abrite un grand nombre d'écosystèmes les plus complexes, les plus divers, les plus productifs de notre planète.

Actuellement; près de la moitié de l'humanité vit sur la bande côtière et la mondialisation des échanges, l'industrialisation des côtes et l'essor du tourisme balnéaire accélèrent la concentration du peuplement et des activités le long des rivages.

Cette littoralisation pose le problème de la comptabilité entre le développement économique et la protection de l'environnement.

Pour que le littoral conserve sa productivité et ses fonctions naturelles, il faut améliorer la planification et al gestion de son développement. L'aménagement des zones littorales doit se fonder sur une base scientifique tenant compte de ses caractéristiques géomorphologiques et climatiques et conciliant les exigences des divers secteurs économiques.



Vue aérienne de La Tranche-sur-Mer (Vendée).
Source: <https://www.la-croix.com/>

I.2- PRÉSENTATION DE L'OPTION:

L'option A.Z.U.L (Architecture en Zone Urbaine Littorale) s'intéresse aux rapports « Site Projet ».

En effet, notre objectif est d'arriver à identifier les indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique en zones urbaines littorales, à travers leur développement en matière d'organisation et de production du paysage bâti.

L'intervention en front de mer doit tenir compte de la présence de la mer qui doit avoir une relation physique avec le projet réalisé.



Fig 1: Cap tawn (Afrique du sud)
Source: <http://www.tuxboard.com/>

I.3 - CHOIX ET MOTIVATION DE L'OPTION:

Notre choix de travailler en zones urbaines littorales est motivé par les particularités si significatives qui distinguent ces zones des autres.

L'Algérie possède une cote de 1200 km, avec le climat, la géographie et la situation qui ouvre sur le bassin méditerranéen, ce qui favorise l'urbanisation dans cette zone, pas seulement aujourd'hui, mais à travers les siècles.

Aujourd'hui, 65% de la population est concentré au nord, L'urbanisation du littoral doit susciter beaucoup de questions à travers des différentes problématiques.

Cela nous pousse à étudier cette option pour parvenir à évoluer la situation littorale et plus précisément le front de mer en appuyant sur les indices et les paramètres de mesure



Fig 2: Jijel (Ville littorale Algérienne)
Source: www.algerie-monde.com

I.4 - LES OBJECTIFS :

Notre objectif est d'identifier ces particularités en suivant l'évolution des villes littorales quelques soient leurs importance: petites, moyennes ou grandes.

Tout ça pour mieux comprendre les problèmes que vivent aujourd'hui ces villes pour pouvoir intervenir d'une manière logique et légale et surtout esthétique.

En arrivant à travers cette étude à trouver une méthodologie d'aménagement du littoral dans une démarche de développement durable qui se traduit:

- Récupérer le front de mer.
- Maîtriser le rapport ville/mer.
- Une meilleure adaptation et intégration aux particularités des sites littoraux.
- Une nouvelle attractivité de la Ville.
- Reconquête de la façade maritime.
- Améliorer la qualité architecturale et urbanistique en milieu littoral.
- Une protection et une mise en valeur de manière judicieuse pour un développement durable des potentialités de nos espaces littoraux.
- Etablir un équilibre entre les objectifs de protection et les nécessités du développement en général (économique, touristique, urbain... etc.).



Fig 3: La baie de Rio de Janeiro
www.google/images.com



Fig 4: La ville d'Italie (Positano)
www.google/images.com

ETAT DES CONNAISSANCES

L'objectif de cette phase est d'avoir un complément de connaissances sur la ville littorale, particulièrement sur le plan architectural et urbanistique, elle sera consacrée à l'identification des indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique des villes littorales.

II.1 - PRÉSENTATION DU LITTORAL:

Le littoral est la bande de terre constituant la zone comprise entre une étendue maritime et la terre ferme, le continent, ou l'arrière-pays. Selon les échelles retenues, le littoral peut s'étendre de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres.

Il est typiquement constitué de l'étage infralittoral, l'estran et l'étage supra littoral. Espace limité, convoité, attractif, propices aux différents, il accueille actuellement la majorité de l'humanité, nombre d'agglomérations et de nombreuses activités. On parle alors de littoralisation.

Une partie importante du littoral est considérée comme zones humides.



Fig 1: Le Port Olympique de Barcelone, Espagne
Source: <http://www.europetrotteur.com/>

II.2 - PRÉSENTATION DE LA VILLE LITTORALE:

II.2.1 - Connaissance de la ville littorale en général:

La ville littorale est un espace limité, convoité, attractif, propices aux différents flux (échanges commerciaux, déplacements...), elle occupe aujourd'hui une place particulière dans l'histoire de l'urbanisme, de fait de sa position stratégique et de son élément attractif qui est la mer, et cela se traduit par une diversité du développement du tissu urbain ce qui nous donne de différents aménagements et organisations des villes littorales.



Fig 2: Le Port d'Oran
Source : Prise par le groupe

II.2.2 Les différents types de côtes:

La classification basée sur la taille des matériaux la composant est souvent utilisé pour sa simplicité et distingue:

a) Les côtes rocheuses et à falaises:

Elles sont généralement hautes et escarpées sans véritable plage. Les matériaux peuvent être durs ou meubles et d'origines diverses : granite, basalte, argile. Souvent, à la base de la falaise se trouve un banc rocheux plat et érodé qui peut être nu.

Ces deux derniers types de côtes représentent 75 à 85 % des littoraux.



Fig 3: Une côte à falaise
Source: <http://footage.framepool.com/>

b) Les côtes boueuses:

Elles sont composées de sédiments inorganiques de taille moyenne. Ces sédiments proviennent de l'érosion des continents et aussi des falaises et des volcanismes, il se forme par dépôts là où l'accrétion de la boue est temporairement arrêtée. Des conditions de faible érosion sont favorables.

Elles se caractérisent par des pentes douces, des eaux brunes, et l'absence de déferlement.

Ce type de littoral se rencontre en Asie : Chine, Inde, Thaïlande, Malaisie, Corée et se trouve sur environ 5 à 10% des littoraux.



Fig 4: Une côte boueuses
Source: <http://www.sur-la-plage.com/>

c) Les côtes à graviers et galets:

Ces côtes se caractérisent par des débris grossiers compris entre 2 et 256 millimètres de diamètre. Elles sont généralement escarpées, irrégulières et abruptes. Elles sont fréquentes aux moyennes et hautes latitudes autrefois glaciaires : Nord de l'Europe de l'Ouest, côte Est de l'Amérique du Nord, ainsi que les littoraux les plus au Nord du Pacifique.

On les trouve aussi près des falaises les moins solides et le long des côtes à activité tectonique où les forts courants transportent des matériaux grossiers sur le littoral.



Fig 5: Une côte à graviers

Source: <http://www.vacances-en-grece.fr/>

d) Les côtes sableuses:

Ce sont des zones de dépôts dus à l'action des vagues dont les grains sont compris entre 0.063 et 2 millimètres. En général les côtes sableuses sont ouvertes aux vagues de vent et leur morphologie est très variable : elles peuvent être de longues plages plates et droite à faible énergie. Leur formation est récente lorsque la montée du niveau de l'océan s'est ralentie.



Fig 6: Une côte sableuse

Source : littoral.aquitaine.fr

II.3 - LES PARTICULARITÉS DE LA VILLE LITTORALE:

II.3.1 - Sur le plan urbanistique:

Les villes littorales peuvent être classées par taille et par activités:

II.3.1.1 - Par taille :

Grande ville - Moyenne ville - Petite ville.

L'urbanisme des villes littorales est très influencé par la mer, on distingue trois formes de développement urbanistique des villes littorales:

II.3.1.2 - Développement parallèle à la mer:

Généralement les villes qui se développent parallèlement à la bande littorale se situent sur des sites plats en adoptant un tracé linéaire doté de percées perpendiculaires pour garder le contact visuel avec la mer.



Fig 7: Front de mer Nice
Source: <http://www.nicematin.com/>



Fig 8: The Setai Miami Beach
Source: mémoire fin d'étude

a) Les facteurs à l'origine:

Cette organisation a des raisons climatiques tel que:
Profiter de la ventilation naturelle ; ainsi l'esprit de l'homme d'être en face à la mer.

La croissance de la ville sur ces sites s'éloigne souvent de la côte pour des risques naturels tels que l'érosion, le tsunami. Cet impact a donné un intérêt particulier et par conséquent, pouvoir créer des espaces extérieurs comme placettes, promenades balnéaires, des commerces, des espaces de consommation et lieux de rencontre et d'échange culturel

II.3.1.3 - Développement perpendiculaire à la mer :

Certaines villes qui se développent perpendiculairement à la mer se situent sur des sites accidentés, montagneux ou il est difficile de construire à cause de la morphologie du terrain.

a) Les facteurs à l'origine:

Les risques naturels jouent un rôle important sur le développement de la ville, leur impact fait qu'elle s'éloigne de la côte et implique de construire sur les hauteurs pour éviter les dégâts.

L'implantation du village perpendiculairement à la mer dans le but de:

- se protéger des vents du nord et de l'humidité. -de bénéficier d'une ventilation naturelle. -de créer des percés visuelles sur la mer.



Fig 9: La ville d'Azeffoun
Source: mémoire fin d'étude

II.3.1.4 - Développement dans deux sens :

Cependant, la présence des obstacles peut empêcher la ville de se développer ou changer de direction (développement de la ville dans les deux sens).

a) Les facteurs à l'origine:

Les éléments naturels (les cours d'eau, les montagnes, forêts, rochers), ainsi la présence de certaines zones comme les zones militaires, les sites protégés et la présence des terres agricoles peut réorienter l'urbanisation des villes littorales.



Fig 10: Sant Andrea. Levanto, Italie
Source: www.tripadvéor.fr/

II.3.1.5 - L'aménagement des percées:

Le développement parallèle à la mer a permis une création des percées pour garder un contact visuel entre la ville et la mer, mais aussi un contact physique exploité par certain type d'aménagement (ruelle, boulevard) elles aboutissent généralement vers des places aménagées (facteur socioéconomique). Les percées ont un rôle de ventilation de la ville lorsque le développement augmente (facteur climatique).



Fig 11: La rue de la Rambla à Barcelone
Source: <http://fr.dreamstime.com/>

II.3.1.6 - Les espaces urbains dans les villes littorales :

Dans les villes littorales on trouve que l'espace public domine l'espace privé ; exemples des placettes ; des promenades, corniches piétonnes.

Ces espaces sont créés pour avoir une ouverture sur la mer, aussi découlent de nos pratiques sociales en donnant une forme à notre manière de vivre.



Fig 12: La place Gueydon à Bejaia
Source: www.vinyculture.com

II.3.1.7 - Par activité:

II.3.1.7.1 - Les principales activités des villes littorales:

a) Activité portuaire:

L'élément le plus important dans ces villes c'est le port, il est pour différentes destinations, port de pêche, port de commerce, port de plaisance, port militaire, port de voyageurs.

a.1) Port de pêche:

Cette activité peut accentuer l'image touristique de certaines villes littorales; et avoir un impact sur le plan architectural et urbanistique. Car en plus des espaces aménagés pour l'activité de pêche, des espaces de loisirs et de distraction sont également aménagés.



Fig 13: Le port de pêche de Tipaza
Source: <http://www.algeriesite.com>

a.2) Port de commerce et d'industrie:

Leur impact est de donner forme à un paysage sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial et/ou industriel, composé de bâtiments commerciaux et d'aires de stockage entrepôts.



Fig 14: Port industriel d'Alger
Source: <http://www.lepointeco.com>

a.3) Port de plaisance:

Il est situé au bord de mer ou de rivière dédié aux bateaux de plaisance à voile et à moteur.

a.4) Port militaire :

Celui où stationnent d'ordinaires les bâtiments de guerre d'un état.

a.5) Port de voyageurs (gare maritime):

Il est dédié à l'accueil des bateaux de voyageurs.



Fig 15: Port El Djamil (la Madrague)
Source: Travel-image.com



Fig 16: Port militaire de Toulon
Source: tpemilitari.sitew.com



Fig 17: La gare maritime
(Port de Marseille)
Source: <http://www.routard.com>

b) Activité touristique :

Une ville balnéaire est aménagée en vue d'une activité principale; le tourisme des bains de mer; le mode des bains de mer commence à se développer et connaît une nouvelle vigueur après la seconde guerre mondiale et devient une destination estivale de choix.

Il assure l'attrait d'un grand nombre de population toutes catégories confondues. Dans les petites villes on remarque une absence d'infrastructure d'accueil car il y'a un autre type de tourisme qui est le tourisme chez l'habitant.

Les principaux types de tourisme que connaît la ville littorale sont :

b.1) Le tourisme balnéaire :

Le tourisme balnéaire constitue la forme la plus répandue dans le monde est principalement associé aux stations balnéaires .

b.2) Le tourisme de santé :

Tourisme qui n'est pas saisonnier et qui vise à assurer un taux d'occupation constant.



Fig 18: Hôtel el Mouradi El hammamat
Source: www.elmouradi.comtunisie



Fig 19: Tiara Miramar beach (France)
Source: <https://fr.hotels.com/>

b.3) Le tourisme vert:

Permet la préservation du patrimoine naturel et des sites ainsi que la découverte de la nature.



Fig 20: Jardin d'essai (Alger) Source: <http://www.tanefdour.com/>

b.4) Le tourisme culturel:

Le tourisme culturel est une forme de tourisme qui pour but la présentation du patrimoine culturel .



Fig 21: Les ruines romaines (Tigzirt) Source: www.vinyculture.com

c) Activité agricole :

Son rôle principal est de maintenir des espaces "ouverts" et le rapport avec la mer et les paysages, en évitant la constitution d'un front urbain continu.

Mais il y a d'autres profits que présentent ces coupures d'urbanisation dans les communes littorales, tel que: l'aération du tissu urbain et remplir des fonctions récréatives, contribuer au maintien et au développement d'activités agricoles, ainsi que de maintenir l'équilibre écologique de la biodiversité ainsi que d'un paysage naturel caractéristique.

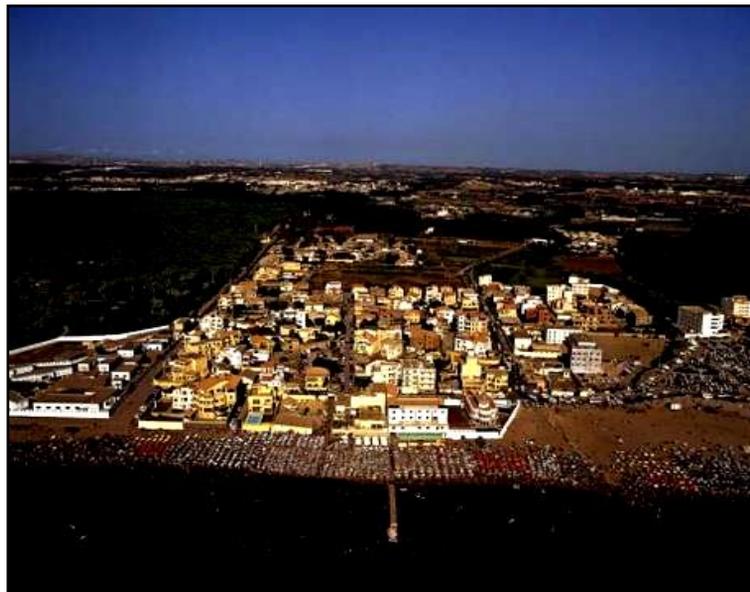


Fig 22: La ville de Zéralda Source : www.google/images.com

II.3.2 - Sur le plan Architectural:

II.3.2.1 - La forme et la volumétrie des bâtiments du type balnéaire :

L'architecture en zone littorale est caractérisée par la volumétrie de ses constructions ; le traitement des façades avec l'utilisation des matériaux de construction qui sont très particuliers à cause de ces qualités spécifiques du littoral (on donne plus d'importance à l'espace extérieur que l'espace intérieur) l'espace accessoire (Balcons – Terrasses – Jardins ...).

Les constructions de type balnéaire sont organisées plus librement en volume et en plan, Elles se démarquent des bâtisses urbaines par l'emploi d'un vaste vocabulaire architectural, permettant la transition entre le bâti protecteur et la nature vivante. Le territoire balnéaire a permis aux architectes de laisser éclater leurs inspirations.

Les bâtiments de type balnéaire adoptent une géométrie complexe en volume et en toiture,

cette complexité est de deux types: assemblage de différents volumes, en fonction de l'orientation et de la taille de la parcelle .Elle peut aussi résulter d'un volume maçonné simple complexifié par les éléments rentrants ou saillants de la composition.

Ils se caractérisent également et surtout par son rapport à la nature, jardin fleuri, ou panorama maritime combinant protection, observation et contemplation. Ces relations visuelles sont traduites physiquement par la présence caractéristique des espaces de transition, pergolas, balcons, vérandas, bow-windows, galerie, terrasse ...etc).



Fig 23: Hôtel, Oran La métaphore d'un bateau
Source : <http://dzactiviste.info>

II.3.2.2 - Orientation et façades:

La direction consiste à expliquer les compromis à faire en matière d'orientation du tissu urbain, puisque celui ci dépend à la fois de l'orientation par rapport au soleil et par rapport au vent mais aussi le choix des vues vers la mer.

La trame urbaine devrait privilégier la direction solaire, car elle est plus contraignante.

L'incidence oblique du vent offre un éventail de directions plus grand qui varie de 30° à 60°, la trame peut suivre l'orientation par rapport au vent dans une direction intermédiaire.

L'architecture des façades est caractérisée par une transparence en terme de matériaux ou d'organisation du plein et du vide et des couleurs claires qui reflètent l'environnement de ces derniers, la mer a été toujours l'élément clé pour l'organisation spatiale des bâtiments et l'orientation des façades.



Fig 24: Bordj El Arab, Dubaï
Source : <https://www.google.dz/>

II.3.2.3 - Implantation des constructions:

Sur la corniche et le front de mer, les bâtiments sont orientés par rapport à la vue sur la mer, mais l'implantation doit résoudre avant tout la contradiction entre les vents dominants et la vue sur la mer, pour se protéger des vents, les constructions au bord de mer se sont dotées de protection, ces protections ont pris diverses formes. D'où la nécessité de prévoir des ouvertures pour laisser passer le vent.

L'implantation des projets sur la bande côtière se fait librement sur de grandes parcelles: ils sont uniques et n'entretiennent aucune relation formelle entre eux.



Fig 25: Escale Stockholm, Suède
Source : lemag.helenarubinstein.com

II.3.2.4 - Les ouvertures:

La lumière naturelle est l'un des éléments de base de toute conception architecturale

. Les relations entre l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment sont modulées par les ouvertures. La pénétration de la lumière est un élément essentiel.

La fenêtre, ouverture pratiquée dans le mur d'un bâtiment, est la façon la plus utilisée pour y laisser pénétrer l'air et la lumière. Sa forme, sa dimension, son emplacement et l'orientation de la façade dans laquelle elle est pratiquée, on utilise des grandes ouvertures et baies vitrées pour mieux profiter de l'éclairage naturel, l'ensoleillement, l'aération (ventilation) et des vues panoramiques. Et aussi la protection du rayonnement solaire, on utilise des éléments de protection (pare-soleil horizontal, pare-soleil vertical).



Fig 26: Maison en bord de mer Italie (grandes baies vitrées).
Source : Mémoire fin d'étude

II.3.2.5 - Matériaux et couleurs:

Pour les constructions en zones urbaines littorales, l'utilisation des techniques de construction spécifiques est imposée pour résister aux phénomènes naturels marins tels que : la corrosion, notamment des matériaux de construction durables résistant à l'air marin et qui sont souvent esthétiques (bois, métal, béton, verre, pierre de taille,...etc.).

Un revêtement extérieur peint en couleurs claires tel que le blanc et le bleu afin de diminuer la quantité d'énergie solaire absorbée par les parois extérieurs.



Fig 27: Lisbonne, Portugal
Source : www.viree-malin.fr

II.3.2.6 - Les espaces de transition:

a) Auvent :

Petit toit en surplomb au-dessus d'une baie ou d'une porte en saillie sur un mur.



Fig 28: Auvent
Source : <http://dzactiviste.info>

b) Balcon :

Plateforme en saillie sur la façade d'un bâtiment.



Fig 29: Balcon
Source : agenceavantage.fr/

c) Belvédère :

Petit édifice au sommet d'une construction qui permet d'observer et de contempler le paysage .



Fig 30: Belvédère
Source : mémoire fin d'étude

d) Galerie :

Circulation extérieure, couverte, pouvant desservir plusieurs pièces.



Fig 31: Galerie
Source : <https://www.abritel.fr>

e) Bow-window :

Baie ou ensemble de baies superposées en saillie sur le nu d'une façade.



Fig 32: Bow-window
Source : <https://www.abritel.fr>

f) Kiosque :

Petit édifice situé dans un jardin, composé d'une toiture soutenue par des poteaux.



Fig 33: Kiosque
Source : <http://www.veytaux.ch/>

j) Loggia:

Balcon couvert dont le fond est en retrait par rapport au nu de la façade .



Fig 34: Loggia
Source : hoteldugolfe-arages.com

h) Pergola:

Charpente de poteaux en attente d'une couverture végétale (plantes grimpantes).



Fig 35: Pergola
Source : www.ade-concept.fr

i) Terrasse:

Plateau exposé au soleil qui prolonge une pièce ; le plus souvent de plain-pied entre la maison et le jardin .



Fig 36: Terrasse
Source : www.cotelittoral.fr

g) Véranda :

Espace couvert en construction légère, prolongeant le bâti au rez-de-chaussée. La véranda peut être fermée pour servir de serre, jardin d'hiver, etc.



Fig 37: Véranda
Source : <http://archzine.fr>

k) Perron :

Petite terrasse en pierre au niveau de l'entrée surélevée d'une demeure.



Fig 38 : Perron
Source : Mémoire fin d'étude

l) Porche:

Toiture soutenue par des piliers protégeant un seuil d'entrée. Il peut aussi être intégré dans le bâti, avec un ou deux murs ouverts.



Fig 39: Porche
Source : Mémoire fin d'étude

II.3.3 - Sur le plan naturel :**II.3.3.1 - Le climat :**

Le climat correspond à la distribution statistique des conditions atmosphériques dans une région donnée pendant une période de temps donnée. C'est l'acte de tous les phénomènes atmosphériques tels que les précipitations, température, vent, pression atmosphérique et humidité ...etc.

Le climat méditerranéen est un type de climat tempéré, qui se caractérise par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides. Le terme de « méditerranéen » s'explique par sa présence caractéristique autour de la mer Méditerranée, mais d'autres régions du monde possèdent les mêmes conditions climatiques.

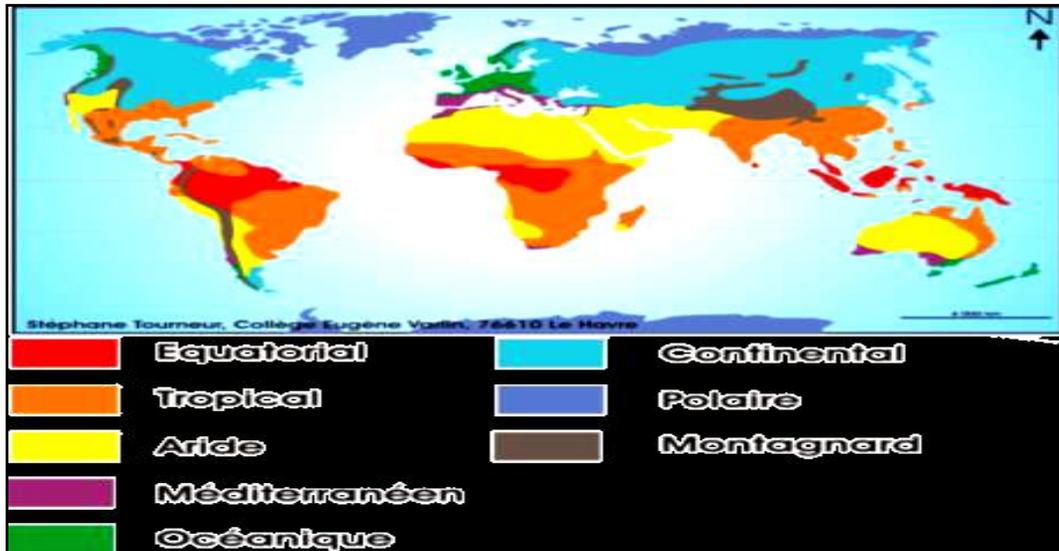


Fig 40: Carte des climats mondiaux

Source : www.unesco.org

II.3.3.2 - Les changements climatiques:

a) L'érosion:

L'érosion du littoral est un phénomène naturel. C'est la légère montée des océans, ou des phénomènes de rééquilibrage isostatique peuvent induire un recul du littoral non compensé par l'engraissement local.



Fig 41: L'érosion

Source : Mémoire fin d'étude

b) Submersion marine :

Inondations temporaires des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et marégraphiques sévères provoquant des ondes de tempête. Elle envahit en général des terrains situés en dessous du niveau des plus hautes mers.



Fig 42: Submersion marine

Source : <http://francetvinfo.fr>

c) Tsunami :

Le tsunami ou raz-de-marée est une onde provoquée par un mouvement rapide d'un grand volume d'eau océan ou mer. Ce mouvement est en général dû à un séisme, une éruption volcanique sous-marine ou de type explosif ou un glissement de terrain sous-marin ou aérien de grande ampleur.



Fig 43: Le tsunami

Source : www.lexpressiondz.com

II.3.3.3 - Relation entre le climat et la conception architecturale:

Afin de résoudre la contradiction entre le vent dominant, l'ensoleillement, l'humidité et vue sur la mer ainsi que le confort d'été, les constructions au bord de la mer doivent être dotées:

- Des formes géométriques, (forme, dégradée, courbée) ainsi des formes se basent sur les métaphores. Cette forme renvoie à un volume qui n'est pas simplement défini par sa configuration géométrique (composition de figures de base cube, pyramide, sphère...etc.) à Mais aussi par des propriétés visuelles et sa métaphore tel que la couleur, les proportions, la texture et surtout le rapport à l'environnement).
- De toit saillant d'encorbellements, de terrasse et de balcon.
- De grandes ouvertures et baie vitrée.
- Des façades avec un jeu de décrochement dans la volumétrie, afin d'assurer un certain confort (ensoleillement, aération, ventilation, éclairage naturel) à l'intérieur du bâti.



Fig 44: La grande motte

Source : www.panoramio.com



Fig 45: Tour de Foncillon

Source : www.c-royan.com



Fig 46: Hôtel Jumeirah

Source : www.e-architect.co.uk

II.3.4 - Sur le plan socioculturel

De nos jours les villes littorales sont les plus surpeuplées. La population des villes littorales se caractérise par son hospitalité et son accueil, sa gentillesse. Les habitants des villes littorales préfèrent construire sur des zones plus éloignées de la côte pour une vue panoramique et pour plus de fraîcheur.

L'esprit de l'homme aime être en face de la mer. L'aménagement des terrasses, belvédères, d'espaces publics et de contact afin d'avoir une vue complètement dégagée sur la mer.

La distribution de la population algérienne est caractérisée par un déséquilibre sur le territoire : environ deux tiers de la population algérienne sont concentrés sur le littoral.



Fig 47 : Place des martyres Alger.
Source : www.routard.com



Fig 48 : Front de mer de Jijel
Source : www.jijel.info

II.4 - LES PARTICULARITÉS DE LA VILLE LITTORALE ALGÉRIENNE :

II.4.1 - Sur le plan urbanistique:

II.4.1.1 - Le Littoral Algérien :

Le littoral algérien s'étend sur une longueur de 1200 KM, d'une superficie de 9824 km², soit 0.4% de la superficie du pays; il représente un écosystème riche et fragile.

Cet espace littoral couvre 159 communes maritimes, incluant l'ensemble des territoires des grandes villes côtières (Alger, Oran, Annaba).

La loi algérienne, enfin, définit le littoral comme suit : « le littoral englobe l'ensemble des îles et îlots, le plateau continental, ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de huit cents (800m) longeant la mer »



Fig 49: Béjaïa
Source : Mémoire fin d'étude



Fig 50: Vue aérienne sur Alger
Source : www.huffpostmaghreb.com



Fig 51: Annaba
Source : www.panoramio.com

II.4.1.2 - Présentation de la ville littorale Algérienne:

Les villes littorales algériennes ont connu les mêmes problématiques sur les différents plans (naturel, social et économique) avec un développement incontrôlé de l'urbanisation, une diminution du foncier agricole et une dégradation des milieux sous les effets de la pollution et de la croissance des activités.

En résumé, une façade maritime est une région littorale équipée avec plusieurs grands ports proches.



Fig 52: Le littoral algérien

Source : La Protection Du Littoral GIZC / GIRL,
Par S. NATECHE, MATE, 2005

Les villes littorales algériennes peuvent être classées par taille comme suit:

a) Grandes villes :

Comme les villes les plus importants en Algérie et qui possèdent une grande population: Alger, Annaba, Oran.



Fig 53: Oran

Source : encyclopedie-afn.org/



Fig 54: Alger

Source: econostrum.info



Fig 55: Annaba

Source : algerie-monde.com

b) Moyennes villes :

Les villes qui sont moins grande que les grandes villes et une population moyenne : Skikda, Jijel, Mostaganem .



Fig 56: Mostaganem

Source : algerieconfluences.com



Fig 57: Jijel

Source : panoramio.com



Fig 58: Skikda

Source : skikda-port.com

c) Petites villes :

Ce sont des petites villes avec une petite densité de population : Tichy et Tizirt .



Fig 59: Aokas, Béjaia
Source : google/images.com



Fig 60: Tizirt, Tizi Ouzou
Source : google/images.com



Fig 61: Azeffoun, Tizi Ouzou
Source : http://mapio.net

Après l'indépendance, l'Algérie a connu deux politiques d'aménagement qui ont été appliqués sur le plan urbanistique et architectural :

La sous période de 1962-1985, et puis celle de 1985 à nos jours.
De 1962-1985 : l'état algérien a produit et organisé le cadre bâti de la même manière qu'on produit et organisé dans les villes de l'intérieure.

L'état s'est intéressé aux grandes villes qui sont :

Alger, Oran et Annaba et quelques villes moyennes comme Skikda, Bejaia et Mostaganem et au détriment les petites villes qui sont restées relativement délaissées, à l'état de stagnation. Ceci a engendré un déséquilibre sur le plan urbanistique, les grandes villes ont connu un boom démographique causé par l'attractivité de main d'oeuvre ce qui a poussé l'état à construire d'une façon « anarchique » pour répondre aux besoins de ces grandes villes.

À partir de 1985 à nos jours, il y a une prise de conscience de l'importance de prendre en considération les spécificités des villes littorales.

Dans cette optique un ensemble de mesures de protection et de mise en valeur du littoral et la création d'établissement et d'écoles pour les études d'aménagement du littoral (ENET , ENSEMAL « école nationale supérieure de l'étude maritime de l'aménagement de littoral ex ISMAL), ont été mis en oeuvre : - la loi d'urbanisme 90 / 29 du 01 -12-1990, premier texte ayant défini "en dispositions particulières à certaines parties du territoire" l'espace littoral (les bandes des 800m, 300m, ou encore la bande des 100m de largeur à partir du rivage frappée de servitude.

-La loi 02/02 du 05-02-2002 relative sur la protection et la mise en valeur du littoral, -ou encore les plans d'aménagement tels que les Plan d'Aménagement Côtier (PAC), le Plan d'Aménagement Littoral (PAL)...etc.

II.4.2 - Sur le plan Architectural:

On ressent les particularités des villes littorales algériennes dans l'architecture Coloniale. La nouvelle politique d'urbanisme et de construction de l'Algérie après l'indépendance.

Était de répondre aux besoins sociaux avec une architecture non réfléchi pour tous l'es cas du littoral algérien.

Dans la période actuelle l'état a pris des décisions en ce qui concerne le réaménagement des villes littorales comme le projet de la Medina d'Alger.



Fig 62: Front de mer de la ville d'Alger
Source : Mémoire fin d'étude



Fig 63: Projet Medina d'Alger
Source : Mémoire fin d'étude

II.4.3 - Lois et réglementations des villes littorales algériennes:

La particularité des villes littorales algériennes réside dans la réglementation qui diffère d'un pays à un autre.

LOI 02-02 : Correspondant au 5 février 2002 relative à la protection et la valorisation du littoral .

Cette loi innove dans la mesure où elle revalorise une dimension naturaliste des espaces côtiers. Elle ne définit pas précisément «un aménagement du littoral», elle montre plutôt que la protection et la valorisation contribuent de façon générale à l'aménagement.

LOI N° 03-02 : Correspondant au 17 février 2003 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages.

La présente loi a pour objet de fixer les règles générales relatives à l'utilisation et l'exploitation touristiques des plages. Elle a pour objectifs:- la protection et la valorisation des plages en vue de faire bénéficier les estivants de la baignade.

LOI 03-03 : Correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansions touristiques (ZET) .

La présente loi a pour objet de définir les principes et règles de protection, d'aménagement, de promotion et de gestion des zones d'expansion et sites touristiques, elle pour objectif:

- L'utilisation rationnelle et harmonieuse des espaces et ressources touristiques en vue d'assurer le développement durable du tourisme.
- L'intégration des zones d'expansion et sites touristiques ainsi que les infrastructures de développement des activités touristiques dans le schéma national d'aménagement du territoire .
- La protection des bases naturelles du tourisme; La préservation du patrimoine culturel.

II.4.3.1 - Instruments d'urbanisme liés au littoral:

a) Le plan d'aménagement côtier (PAC):

Le PAC a pour but objet de délimiter l'espace littoral. La proposition de délimitation de l'espace s'est faite sur la base de critères physiques ainsi au niveau des zones des falaises , il a été retenu une profondeur de 800 mètres et au niveau des espaces relativement plats, il a été retenu une profondeur de 3km, Il a été intégré les espaces forestiers dans leur intégralité, les plaines.

b) Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU):

Le PDAU fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements d'infrastructure.

En Algérie le POS est un instrument de gestion et de planification urbaine dont la finalité est un règlement de détail, procédant d'une politique de protection.

c) Le plan d'occupation du sol (POS) :

Le POS est un instrument de gestion et de planification urbaine dont la finalité est un règlement de détail, procédant d'une politique de protection (notamment par l'interdiction de construire). Dans le respect des dispositions du PDAU, Le POS fixe de façon détaillée les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné. Le POS en tant qu'instrument d'urbanisme réglementaire de détail doit normalement permettre de mieux cerner les critères de spécificité des lieux

d) SNAT: Le schéma national d'aménagement du territoire

Le SNAT est un document d'orientation par lequel l'état affiche ses options politiques d'ensemble en matière d'aménagement et de développement du territoire, il décline les secteurs prioritaires et les espaces d'intervention nécessitant des efforts d'investissement et de promotion à moyen et long termes. Basée sur les principes de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de la durabilité des ressources, la conception du SNAT permet de montrer en priorité les points durs, les dangers les plus criants et de souligner en même temps les points forts, les lieux où des efforts importants méritent d'être déployés.

e) SDAT : Le schéma directeur d'aménagement touristique:

Le SDAT est une composante du SNAT 2025 , prévu par la loi 02-01 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement du territoire et du développement durable.

Le schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT» 2025 constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie à sa faveur l'état :

- Affiche sa vision du développement touristique national aux différents horizons à court terme (2009) , moyen terme (2015) et long terme (2025) dans le cadre du développement durable afin de faire de l'Algérie un pays récepteur.

- Définit les instruments de sa mise en œuvre et précise les conditions de sa faisabilité.

f) SRAT : Le schéma régional d'aménagement du territoire

Document constitutionnel de référence régionale et d'orientation des initiatives locales, le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) incarne la stratégie de développement et d'aménagement de la région étalée sur 20 ans et est garant de la cohérence des stratégies sectorielles à l'échelle régionale. Ses préconisations doivent faire ressortir des projets concrets qui répondent aux besoins de développement immédiats et futurs.

De même, Il constitue un outil de formalisation du projet régional, autour duquel pourrait se négocier le contenu des contrats Etat/Région, au service des collectivités territoriales notamment les régions. Les objectifs escomptés du schéma régional d'aménagement du territoire sont ceux de :

- Présenter un diagnostic territorial concerté par l'ensemble des acteurs locaux mettant en exergue les enjeux prioritaires de développement régional. Constituer une vision pour la région, en définissant les moyens à adopter pour améliorer son efficacité économique et la qualité de vie de ses habitants.

- Elaborer, sur la base de cette vision, une prévision réaliste des actions de l'Etat en matière d'infrastructures et d'équipements.

- Créer un cadre de partenariat dynamique autour des projets de développement préconisés par le SRAT.

CONCLUSION :

A travers cette étude nous sommes arrivé a acquérir un ensemble de connaissances sur la ville littorale en générale et à identifier le littoral et ses particularités sur les différents plans, nous sommes arrivé à comprendre le fonctionnement d'une ville littorale et les aspects qui organise la ville ainsi que leurs impact sur l'architecture et l'urbanisme.

Nous avons aussi pu faire la comparaison entre la ville littorale en général et la ville littorale algérienne qui possède aussi ses propres particularités à travers les instruments d'urbanisme et les différents programme d'organisation de ces villes.

Cette phase va nous permettre par la suite la possibilité d'analyser notre aire d'étude afin de pouvoir intervenir d'une façon qui nous permettra d'améliorer l'image de ces villes.

RECHERCHE SPECIFIQUE

« Une architecture qui part d'une thématique, place l'homme au centre, car l'homme est d'avantage qu'un être professionnel, il est plus que ce qu'on appelle aujourd'hui usager, il est avant tout un être sensible, spirituel qui veut s'identifier avec son environnement et qui a besoin d'un terrain d'expérience » . Mathis Ungers

PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

Après le résultat de la recherche dans les villes côtières, nous avons vu qu'il y a beaucoup de potentialité naturelles qui sont (la mer , les terres agricoles , Forêts et vallées) Alors : comment conserver et exploiter cet environnement dans les projets urbains et d'architecture pour obtenir un projet durable et un tourisme favorable à l'environnement .

Le terme « ECO-TOURISME » a été choisi pour deux raisons:

- ❖ après avoir recherché notre option nous avons constaté que la distribution urbaine d'une ville littorale est basé sur plusieurs activités :
 - **activités portière** : (la pêche ,commerce ,voyage ,détente et loisir).
 - **activités touristique** : (tourisme balnéaire ,tourisme de sante , tourisme vert ,tourisme culturel).
 - **activités agricole** : (la production local ,commerce ,consommation).

- ❖ Avec le progrès de l'architecture dans tous les domaines afin de résoudre le problème d'énergie , Quel est le terme qui exprime ces activités (**Verte et Blue**) et répond à un projet durable.



Fig 64: image du globe
Source : <https://www.google.dz/imgres>

INTRODUCTION :

Depuis quelques décennies, (à partir des années 1960) une élite intellectuelle et scientifique s'est caractérisée par sa prise de conscience de l'état future et inévitable de la planète et ses conséquences fâcheuses sur la survie des espèces marines et terrestres y compris l'Homme. Cette élite surnommée « The Green » (les verts) ou « The Ecologists » (les écologistes appelés parfois les écolos), ont adopté une philosophie et une hygiène de vie caractérisées par le respect de la nature, le recyclage des déchets et de l'eau, l'utilisation des énergies propres et leur économie.

Malheureusement au début, cette élite était pour la plupart marginalisée et ridiculisée par les différents gouvernements et leurs suggestions très rarement pour ne pas dire jamais prises en considération

Né il y a une trentaine d'années, le terme d'écotourisme est un néologisme composé de l'abréviation éco- (écologie) et (tourisme). Le mot serait apparu en 1983 avec l'architecte mexicain Héctor Ceballos-Lascuráin



Fig 65: VILLAGES NATURE PARIS
Source : <https://www.google.dz/imgres>

III.1- DEFINITION :

L'écotourisme est souvent décrit comme une forme de tourisme "à forte motivation". Il n'y a pas de définition universelle de l'écotourisme, généralement considéré comme un "tourisme favorable à l'environnement" ce qui, sur un plan pratique, est diversement interprété selon le pays.

En l'absence de définition claire et reconnue, pour la Société Internationale de l'Eco Tourisme (1991) c'est "... un tourisme responsable en milieux naturels qui préserve l'environnement et participe au bien-être des populations locales".

Selon l'Union Mondiale de la Conservations (World Conservation Union) (1996) c'est "... la visite de milieux naturels relativement intacts ... à faible impact négatif ... comportant une implication socio-économique des populations locales qui est à la fois active et bénéfique".

III.2- CARACTERISTIQUE D'ECOTOURISME :

Bien qu'il soit difficile de définir l'écotourisme, celui-ci présente certains éléments communs :

- La destination est généralement un milieu naturel non pollué .
- Ses attraits sont sa flore et sa faune et plus généralement sa biodiversité .
- L'écotourisme se doit de soutenir l'économie locale et la spécificité du lieu .
- Il doit contribuer à la conservation de l'environnement et, plus généralement, promouvoir la conservation de la nature .
- Les séjours éco touristiques comportent souvent un élément pédagogique.



Fig 66: Hôtel cinq étoiles chinois
Source : <https://www.google.dz/imgres>

III.3- PRINCIPES D'ECOTOURISME :

- La « *conservation* », nécessaire à la préservation de la biodiversité et de ses fonctions... à travers la protection, voire la restauration des écosystèmes. L'opérateur touristique devrait justifier de l'absence d'efforts de conservation quand de tels efforts n'existent pas .
- Éduquer des voyageurs sur l'importance de la conservation .
- Respect de la diversité culturelle et ses liens à l'environnement .
- Minimiser les impacts négatifs sur la nature et la culture que pourrait endommager une activité touristique (incluant le voyage pour l'accès à la destination) .
- L'écoresponsabilité du voyageur doit être mise en avant par des évaluations fondées sur des preuves, principes et critères clairs et transparents. Ce dernier doit travailler en coopération avec les autorités et populations locales pour que l'activité écotouristique apporte un double bénéfice, une réponse aux besoins locaux de développement et aux besoins de conservation de la nature.



Fig 67: VILLAGES NATURE PARIS
Source : <https://www.google.dz/imgres>

- Les revenus et autres bénéfices tirés de l'écotourisme doivent directement bénéficier aux populations de l'aire concernée et à celles qui en sont riveraines, et être utilisés pour la protection, gestion, restauration, conservation et surveillance de la nature et des zones protégées (incluant les aires marines protégées incluses dans la zone de projet ou en aval de cette zone le cas échéant).
- Développer très en amont la planification territoriale du tourisme pour en limiter et/ou compenser les impacts négatifs, et les adapter au mieux aux caractéristiques des régions naturelles et des habitats visités, si possible avant d'y lancer le tourisme, en épargnant les zones trop vulnérables (cœur d'habitat, réserve intégral, sanctuaires de nature..), et corriger ces plans en fonction des retours d'expérience et évaluation des impacts du tourisme.
- Vérifier que la pression de l'écotourisme soit toujours inférieure aux limites naturelles et aux changements acceptables socialement pour la population autochtone et locale, avec des seuils à déterminer en amont par des chercheurs, avec la population.
- Les principes et critères généraux du développement durable doivent être respectés par l'écotourisme, incluant la constitution ou l'utilisation d'infrastructures (accueil, routes, pirogues et autres moyens de transport..) de haute qualité environnementale (HQE) et un usage minimal et compensé des ressources fossiles ou pas, peu, difficilement ou coûteusement renouvelables, (naturelles ou fossiles)
- L'encouragement du développement durable, en fournissant des emplois aux populations locales et autochtones.
- Le partage des bénéfices socio-économiques et socio-culturels avec les communautés locales, en obtenant leur plein accord et accord éclairé, pour une participation à l'activité écotouristique et à la gestion de ses impacts.

Pour de nombreux pays, l'écotourisme n'est plus préconisé comme une activité marginale destinée à financer la protection de l'environnement mais parce qu'il y est devenu un secteur moteur d'une économie nationale, et un moyen de générer des revenus.

Par exemple, dans des pays tels que le Kenya, l'Équateur, le Népal, le Costa Rica et Madagascar, l'écotourisme est devenu la principale source de devises.

III.4- CRITÈRES D'ÉCOTOURISME :

Pour que le tourisme soit écologique, il faut qu'il y est les critères suivants :

- Une économie de l'eau.
- Un recyclage de l'eau.
- Une économie des énergies.
- Utiliser des énergies propres et renouvelables.
- Recycler les déchets.
- Laisser le moins d'impacts possibles sur l'environnement naturel.

Des règles et des critères auxquels les structures d'accueil touristiques doivent obéir à la fois par leurs architectures et par leurs équipements.

Ces structures d'accueil doivent à la fois avoir les équipements ergonomiques nécessaires pour la réalisation du confort touristique, mais qu'ils soient aussi conformes aux critères écologiques.

III.5- COMMENT L'ÉCOTOURISME PEUT-IL PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT ?

Principalement en apportant une valeur économique à la préservation de l'environnement.

Ne nous voilons pas la face, dans le monde d'aujourd'hui où l'argent prime au dessus de tout, ce n'est qu'en démontrant que l'écotourisme peut être plus rentable sur le moyen et le long termes qu'une gestion extractive de la nature qu'on arrivera à motiver les décideurs de changer leurs politiques.

D'où l'importance de stratégies marketing efficaces et d'une gestion de l'écotourisme basée également sur la rentabilité économique.

III.6- COMMENT L'ÉCOTOURISME COMMUNAUTAIRE PEUT-IL AIDER LES POPULATIONS LOCALES ?

Par la mise en valeur de leur patrimoine naturel et culturel, souvent dépréciés dans les pays en voie de développement, et la création de projets fédérateurs qui leur redonnent confiance en elles.

Il est important que l'écotourisme génère suffisamment de revenus pour permettre une pérennisation des activités, stimulant la préservation de l'environnement.

III.7- TOURISME DURABLE OU ÉCOTOURISME :

Il ne faut pas confondre écotourisme et tourisme durable. Le premier est une forme de tourisme (tout comme le tourisme agricole, balnéaire, sportif, culturel, de loisir ou d'aventure) alors que le concept de développement durable doit s'appliquer à toutes ces formes de tourisme.

Si l'on applique les principes de tourisme durable, toutes ces formes de tourisme peuvent se dire "durables".

Alors que les premières définitions de l'écotourisme mettaient l'emphase sur une proximité recherchée avec la nature par les touristes, les définitions plus récentes ont plutôt cherché à mettre en lumière une variété de principes associés au concept de développement durable.

On admet actuellement que l'écotourisme englobe les principes du tourisme durable en ce qui concerne les impacts de cette activité sur l'économie, la société et l'environnement et qu'en outre, il comprend les principes particuliers suivants qui le distinguent de la notion plus large de tourisme durable :

- **l'écotourisme** contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel.

- **l'écotourisme** inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être.
- **l'écotourisme** propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel.
- **l'écotourisme** se prête mieux à la pratique du voyage individuel ainsi qu'aux voyages organisés pour de petits groupes.

En résumé, une analyse des définitions nous amène à considérer trois dimensions qui constituent l'essence même du concept d'écotourisme :

- Un tourisme axé sur la nature.
- Une composante éducative.
- Un besoin de durabilité.
- Un développement parallèle du tourisme et de l'écologie, pour proposer des lieux préservés



III.8- GALERIE DES PROJETS ARCHITECTURAUX CORRESPONDANT L'ÉCOTOURISME :

Shanghai : un hôtel 5 étoiles dans la fosse d'une ancienne carrière



Source : <https://www.google.dz/imgres>



Le plan directeur de la Cité des sciences prédit l'avenir des villes autosuffisantes a Italie

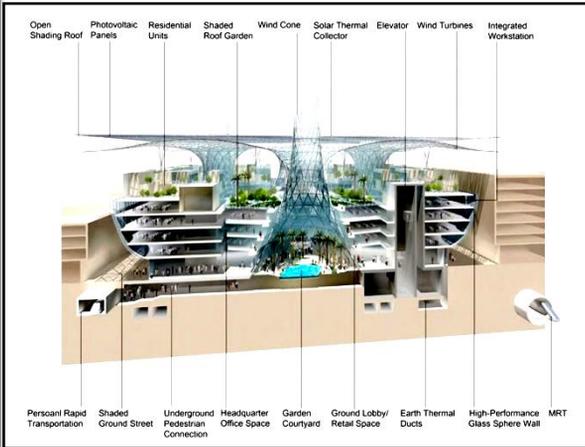


Source : <https://www.archdaily.com/>

Vincent Callebaut's Hyperions Eco-Neighborhood Produces Energy in India



Source : <https://www.archdaily.com/>



Audi-urban-future



Source : <http://audi-urban-future-initiative.com/>

Centre d'écotourisme à Fontainebleau (Seine-et-Marne)



Source : <http://www.lemoniteur.fr/>



Le front de mer chinois de Shenzhen sera transformé par le plan directeur Laguarda.Low



Source : <https://www.archdaily.com/>

La Grande-Motte (France)



Source : <https://www.archdaily.com/>



Vincent Callebaut
imagine une forêt en
forme d'hyperbole
suspendue au-dessus
d'une rivière à Séoul



Source : <https://www.archdaily.com/>

CONCLUSION :

L'écotourisme vise à mettre en valeur les sites et les zones de grande valeur écologique et culturelle pour développer le tourisme basé sur la préservation des ressources naturelles, des traditions et des cultures indigènes.

LISTE DES FIGURES

Fig 1 :Vue aérienne de La Tranche-sur-Mer (Vendée). Source: https://www.la-croix.com/	07
Fig 1: Cap tawn (Afrique du sud) Source: http://www.tuxboard.com/	08
Fig 2: Jijel (Ville littorale Algérienne) Source: www.algerie-monde.com	09
Fig 3: La baie de Rio de Janeiro www.google.com/images	10
Fig 4:La ville d'Italie (Positano) www.google.com/images	10
Fig 5: Le Port Olympique de Barcelone, Espagne Source: http://www.europetrotteur.com/ ...	11
Fig 6: Le Port d'Oran Source : Prise par le groupe	12
Fig 7: Une côte à falaise Source: http://footage.framepool.com/	12
Fig 8: Une côte boueuses Source: http://www.sur-la-plage.com/	12
Fig 9: Une côte à graviers Source: http://www.vacances-en-grece.fr/	13
Fig 10: Une côte sableuse Source : littoral.aquitaine.fr	13
Fig 11: Front de mer Nice Source: http://www.nicematin.com/	14
Fig 12: The Setai Miami Beach Source: mémoire fin d'étude	14
Fig 13: La ville d'Azeffoun Source: mémoire fin d'étude	14
Fig 14: Sant Andrea. Levanto, Italie Source: www.tripadvéor.fr/	15
Fig 15: La rue de la Rambla à Barcelone Source: http://fr.dreamstime.com/	15
Fig 16: La place Gueydon à Bejaia Source: www.vinyculture.com	15
Fig 17: Le port de pêche de Tipaza Source: http://www.algeriesite.com	16
Fig 18: Port industriel d'Alger Source: http://www.lepointeco.com	16
Fig 19: Port El Djamila (la Madrague) Source: Travel-image.com	17
Fig 20: Port militaire de Toulon Source: tpemilitari.sitew.com	17
Fig 21: La gare maritime (Port de Marseille) Source: http://www.routard.com	17
Fig 22: Hôtel el Mouradi El hammamat Source: www.elmouradi.comtunisie	17
Fig 23: Tiara Miramar beach (France) Source: https://fr.hotels.com/	17
Fig 24: Jardin d'essai (Alger) Source: http://www.tanefdour.com/	18
Fig 25: Les ruines romaines (Tigzirt) Source: www.vinyculture.com	18
Fig 26: La ville de Zéralda Source : www.google.com/images	18
Fig 27: Hôtel, Oran La métaphore d'un bateau Source : http://dzactiviste.info	19
Fig 28: Bordj El Arab, Dubaï Source: https://www.google.dz/	20
Fig 29: Escale Stockholm, Suède Source : lemag.helenarubinstein.com	20
Fig 30: Maison en bord de mer Italie (grandes baies vitrées). Source : Mémoire fin d'étude ...	20

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage :

Le tourisme rural (Les produits fermiers: transformation et commercialisation), François Moinet, France Agricole Editions, 2006 .

Roy Ballantyne, Jan Packer, International Handbook on Ecotourism, Edward Elgar Publishing, 2013.

Christiane Gagnon, Sege Gagnon (sous la dir.), L'écotourisme, Entre l'arbre et l'écorce: De la conservation au développement viable des territoires, Presses de l'Université du Québec, 2006.

Jonathan Tardif, « Écotourisme et développement durable », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, no Volume 4 Numéro 1, 1er mai 2003.

Sites Web :

<https://www.abritel.fr/info>

<https://fr.agriturismo.net/agritourisme/>

<https://www.casamundo.fr/vacances/agritourisme/france>

<https://www.voyageursdumonde.fr/voyage-sur-mesure/recherche-voyage-tag/voyage-agritourisme>

<http://www.agroalimentaire-lr.com/formations/agro-tourisme>

<https://www.lebulletin.com/nouveaux-produits/formation-en-agrotourisme-4499>

<http://cace-agrotourisme.org/activite/qui-sont-mes-clients-atelier-de-formation-en-agrotourisme/>

<https://passionterre.com/lecotourisme/>

<http://www.ecotourisme.info>

<http://www.smartassfucker.com/agrotourisme/75821/uy>

<http://www.agrivi.com/fr/gestion-des-fermes-agricoles>

<http://www.manchetourisme.com/ferme-exploitation-agricole>

<http://fr.le360.ma/monde/senegal-402-fermes-agricoles-seront-creees-dici-2018-63144>

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2012/04/19>

Articles :

Danièle Capt et Anne-Marie Dussol, « Exploitations diversifiées : un contenu en emploi plus élevé », Agreste Cahiers, no 2, mars 2004.

Charline Dubois et Serge Schmitz, L'agritourisme au cœur de la transition socio-écologique européenne, Liège, International Conference "Sustainable economics within the new culture of development", 2011.

Nathalie Disez, « Agritourisme. Logiques d'acteurs ou logiques de territoires ? », Économie rurale, no 250, 1999.

Katherine Dashper (dir.), Rural tourism : an international perspective, Cambridge Scholars Publ., Newcastle-upon-Tyne, 2014.

François Moinet, Le tourisme rural, France agricole, Paris, 2012 (5e éd.)

Seedou Mukthar Sonko, Le tourisme rural et la réduction de la pauvreté.